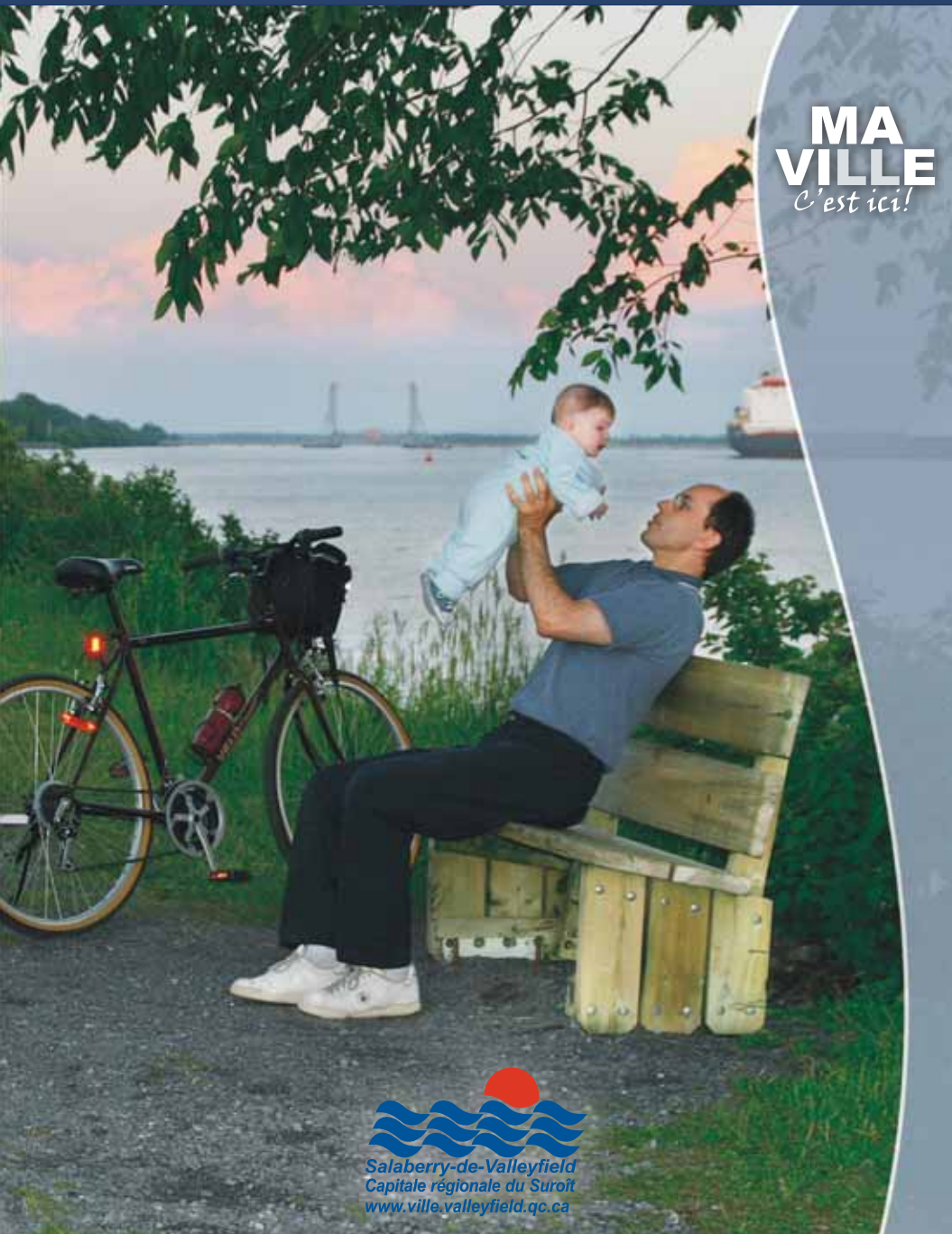


# Bulletin municipal

Incluant la programmation des activités de loisir Août 2004

**MA  
VILLE**  
*C'est ici!*



Salaberry-de-Valleyfield  
Capitale régionale du Suroît  
[www.ville.valleyfield.qc.ca](http://www.ville.valleyfield.qc.ca)

# À propos de...

## Salaberry-de-Valleyfield, à l'écoute des citoyens !

### Pour bien gérer vos requêtes, une équipe à votre service

Vos suggestions, commentaires et insatisfactions sont des sources précieuses d'information pour le personnel de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield. Dans le but d'améliorer la qualité du service et mieux répondre à vos besoins, l'Organisation municipale a accordé une priorité, lors de sa planification stratégique 2003 et 2004, au service à la clientèle. Afin de mieux le gérer, nous avons entrepris un virage technologique et organisationnel.

Pour atteindre ses objectifs d'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens, la Ville a procédé, entre autres, à l'acquisition d'un logiciel de gestion des requêtes.

### Ce logiciel s'avère être un outil précieux pour :

- enregistrer électroniquement vos requêtes;
- assurer leur transmission aux personnes concernées;
- en assurer le suivi;
- éliminer le dédoublement de tâches;
- améliorer la planification des travaux;
- émettre des statistiques pour mesurer nos façons de faire et coordonner nos interventions;
- évaluer le niveau de satisfaction des citoyens.

#### Le conseil municipal

##### 1<sup>ère</sup> rangée ( de gauche à droite)

Roland Latreille, Pierre-Paul Messier,  
Denis Lapointe, Madeleine Lefebvre,  
Roger Levert.

##### 2<sup>e</sup> rangée

Denis Vaudrin, Jean Benoît,  
Claude Reid, Jean-Noël Tessier.

# À propos de...

## Salaberry-de-Valleyfield, à l'écoute des citoyens ! (suite)



MA  
VILLE  
*C'est ici!*

Puisque plus de 80% des requêtes sont destinées au Service de la gestion du territoire situé au 100, jetée Victoria, le logiciel a été implanté, dans un premier temps, dans ce service. Depuis plus d'un an, le personnel responsable du dossier au bureau des communications et de la gestion du territoire s'est concentré à adapter les paramètres du logiciel afin de les rendre conformes à notre réalité et à établir les procédures de travail s'y rattachant.

### • Qu'est-ce qu'une requête ? •

Lorsqu'un citoyen communique avec la Ville pour signaler :

- un lampadaire défectueux en face de chez lui;
- une borne-fontaine enneigée;
- une canalisation d'aqueduc qui vient d'éclater dans son secteur;
- le déneigement;
- la chaussée glissante;
- un banc de parc brisé.

### • Traitement d'une requête •

Deux préposées à la saisie des requêtes sont maintenant formées pour recevoir les requêtes et les plaintes des citoyens relatives au Service de la gestion du territoire.

Elles écoutent vos demandes ou commentaires, les enregistrent dans le logiciel, confirment aux citoyens un numéro d'enregistrement de la requête puis impriment un bon de travail destiné au contremaître concerné.

Le contremaître, à son tour, analyse la demande, en évalue le niveau d'urgence, décide de la procédure à suivre pour régler la requête et la traite selon les délais prévus par la procédure.

Les requêtes enregistrées à ce jour, au-delà de 12 000, portent sur la voirie, la signalisation, le déneigement, le réseau d'égout et d'aqueduc, l'ingénierie, l'entretien des bâtiments, l'environnement, l'éclairage, les animaux, les ordures ménagères et le recyclage.

Lorsque le travail est finalisé, le contremaître l'indique à la préposée qui ferme la requête.

# À propos de...

## Salaberry-de-Valleyfield, à l'écoute des citoyens ! (suite)

### • Niveau de satisfaction du citoyen •

Nos préposées à la gestion des requêtes ont également pour mission de rappeler certains citoyens afin d'évaluer le niveau de satisfaction relativement au traitement de leur requête.



### • Accès à l'information - transparence du système •

Le personnel cadre du Service de la gestion du territoire, la direction générale et les membres du conseil municipal ont tous accès aux données enregistrées dans le logiciel et peuvent suivre plus facilement les dossiers en cours.

Pour communiquer avec la responsable de la gestion des requêtes durant les heures régulières de bureau : **(450) 370-4875**. Pour logger un commentaire, une requête ou une plainte relative au Service de l'environnement et des travaux publics : **370-4820**. En dehors des heures régulières de travail, un message téléphonique peut être entendu et vous propose plusieurs avenues pour rejoindre le personnel municipal.

Pour joindre un autre service municipal, composez le numéro du service concerné. Vous trouverez ces numéros de téléphone à l'arrière de la couverture de chaque bulletin municipal. D'ici peu, il vous sera possible de nous transmettre votre requête par l'intermédiaire de notre site Internet à [www.ville.valleyfield.qc.ca](http://www.ville.valleyfield.qc.ca).

Il est important de se rappeler que toute demande nécessitant une intervention d'URGENCE doit être acheminée au **9-1-1** sans délai.

Le conseil municipal

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denis Lapointe'.

Denis Lapointe  
Maire

## À la découverte d'un service municipal ...

MA  
VILLE  
*C'est ici!*

### • Mission •

Le Service du contentieux a pour mission d'apporter un support juridique à tous les services municipaux afin de préciser les droits et obligations de la municipalité et des citoyens face à un problème ou à une situation juridique (ex.: titre de propriété, responsabilité civile, etc.).

### • Équipe de travail •

Directeur du contentieux : Me Claude Barrette  
Téléphone : 370-4301

Secrétaire : Thèrese Séguin  
Téléphone : 370-4304

Télécopieur : 370-4388

Hôtel de Ville  
61, rue Sainte-Cécile, 4<sup>e</sup> étage  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec)  
J6T 1L8



### Sommaire

À propos de...	p. 2 à 4
Service du contentieux	p. 5
CCU et dérogation mineure	p. 6-8
Évaluation d'une propriété	p. 9-11
Service de sécurité incendie	p. 12-13
Contrôle des petits animaux	p. 14-15
SRC	p. 16-30
P'tit rappel	p. 31

Photo de la page couverture :  
piste cyclable près du pont Larocque

### CUPON DE PARTICIPATION

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield est heureuse de vous offrir la chance de gagner **une lithographie** du peintre campivallensien Yvon Joannette. Pour être éligible au concours, vous devez répondre à cette question (la réponse se trouve dans le présent bulletin) :

**Que signifie l'abréviation CCU ?**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

**Vous pouvez déposer votre coupon de participation aux endroits suivants :**

• Hôtel de Ville  
Secteur Salaberry-de-Valleyfield  
61, rue Sainte-Cécile

• Point de service  
Secteur Saint-Timothée  
4949, boul. Hébert

## Unité de l'urbanisme et des permis

Vous écoutez la télédiffusion des séances du Conseil municipal ? Vous avez probablement entendu deux (2) termes qui semblent inconnus : **CCU et dérogation mineure**, que sont-ils au juste ?

### • CCU (Comité consultatif d'urbanisme) •

Le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Ville est un comité formé de quatre (4) citoyens, de trois (3) conseillers nommés par le conseil municipal et de deux (2) personnes-ressources de l'Unité de l'urbanisme et des permis. Le rôle du CCU est d'éclairer et de faciliter certaines prises de décision en matière d'urbanisme, qu'il s'agisse de zonage, de construction, de lotissement ou de contrôle architectural.

Les membres du comité sont choisis en fonction de leur expertise et de leur représentativité par rapport à un domaine d'activité au sein de la municipalité. Le comité siège à tous les mois, sauf en juillet. Il tient aussi des séances spéciales pour le traitement de dossiers urgents.

Le CCU recommande au conseil municipal les dossiers de dérogations mineures, de plans d'implantation et d'intégration architecturale et autres autorisations spécifiques.

### Membres du CCU :

- Pierre Dignard, président et citoyen
- Denis Vaudrin, vice-président et conseiller municipal
- Roger Levert, conseiller municipal
- Roland Latreille, conseiller municipal
- Josette Marois, citoyenne
- Gaétan Poirier, citoyen
- André Jodoin, citoyen

### Personnes-ressources :

- Michel Joly, secrétaire et coordonnateur à l'Unité de l'urbanisme et des permis
- Martin Pharand, coordonnateur adjoint à l'Unité de l'urbanisme et des permis

## Unité de l'urbanisme et des permis (suite)

**MA  
VILLE**  
*C'est ici!*

### • Dérogation mineure •

La dérogation mineure est une mesure d'exception à l'application de certaines dispositions des règlements de zonage et de lotissement (action de partager une propriété en lots pour la revente) rendue nécessaire par les caractéristiques particulières d'un terrain ou d'un projet.

Elle respecte l'esprit des règlements en vigueur et ne s'applique que dans des circonstances exceptionnelles. Dans certains cas, c'est le moyen de corriger des erreurs effectuées lors de la construction d'un bâtiment.

### **Ce n'est pas :**

Un moyen de légaliser des travaux réalisés sans permis ou à l'encontre des règlements ni une modification au règlement de zonage.

### • Clientèle visée •

Tout propriétaire qui voudrait déroger à la réglementation lors de la construction ou de la rénovation de son bâtiment ou lors d'une opération cadastrale (subdivision de terrain).

### • Qui est admissible ? •

Quiconque demande une dérogation mineure doit prouver que des inconvénients importants lui sont créés par l'application des règlements du zonage ou de lotissement. Pour des travaux en cours ou déjà exécutés, ces travaux doivent avoir fait l'objet d'un permis de construction et avoir été effectués de bonne foi. Chaque cas est étudié individuellement.



## Unité de l'urbanisme et des permis (suite)

Les seules dispositions réglementaires ne pouvant pas faire l'objet d'une dérogation mineure se rapportent aux aspects suivants :

- règlements de construction;
- usages permis;
- nombre de logements pour une superficie donnée (densité d'occupation).

### • Pièces exigées •

Les pièces exigées pour votre demande seront identifiées par l'employé(e) recevant celle-ci. Des frais de 300 \$ sont exigibles.

### • Démarche •

Se présenter aux nouveaux bureaux de l'Unité de l'urbanisme et des permis afin de déposer votre demande et vérifier quels sont les documents nécessaires à l'étude de votre dossier.

Lieu : 100, jetée Victoria, Salaberry-de-Valleyfield (Travaux publics)

Horaire : 8 h à 17 h 30, du lundi au jeudi  
8 h 30 à midi, le vendredi



GESTION DU TERRITOIRE

Information • Unité de l'urbanisme et des permis • 370-4310  
michel.joly@ville.valleyfield.qc.ca



## Évaluation de votre propriété

**MA  
VILLE**  
*C'est ici!*

### • Comment évalue-t-on votre immeuble pour fins de taxation ? •

Vous vous demandez probablement comment la Ville fait pour établir la valeur des propriétés situées sur son territoire, valeur qui sert de base à la taxation municipale ?

Étant donné que la Ville de Salaberry-de-Valleyfield déposera cet automne un nouveau rôle d'évaluation comme dans plusieurs villes du Québec, nous vous livrons les informations suivantes pour démystifier le tout :

- L'évaluation des immeubles est faite par une firme indépendante qui possède un permis du gouvernement du Québec. Chez nous, à Salaberry-de-Valleyfield, Beaulieu, Coutu, Bélanger & Ass., filiale du Groupe Évimbec, en est responsable.
- Le travail de cette firme est régi par un manuel édictant les règles d'évaluation. Ce manuel est fourni par le gouvernement du Québec et s'appelle «Manuel d'évaluation foncière du Québec».
- La date de référence de l'évaluation est fixée à 18 mois précédant l'entrée en vigueur du rôle. Donc, pour le rôle d'évaluation qui servira à la taxation de 2005-2006-2007, la valeur des immeubles sera établie en fonction du marché au 1<sup>er</sup> juillet 2003.

## Évaluation de votre propriété (suite)

Les immeubles sont divisés en cinq (5) catégories qui ont chacune leur propre méthode d'évaluation.

### Voici les catégories :

- les immeubles résidentiels de cinq (5) logements et moins;
- les immeubles résidentiels de six (6) logements et plus;
- les immeubles commerciaux;
- les immeubles industriels;
- les terrains vacants desservis.

Pour la catégorie des immeubles résidentiels de cinq (5) logis et moins, la valeur est établie à 25% sur le coût de remplacement amorti et à 75% sur la valeur des immeubles de même catégorie vendus durant les derniers trois (3) ans (valeur du marché).

### Exemple :

Valeur de remplacement amorti 80 000 \$ x 25% = 20 000 \$

Valeur du marché : 120 000 \$ x 75% = 90 000 \$

Valeur imposable : 90 000 \$ + 20 000 \$ = 110 000 \$

### Afin de réaliser ce travail, les étapes suivantes sont requises :

- Pour établir la valeur de remplacement (ex. : 80 000 \$), la firme établit les coûts des matériaux de construction et de main-d'œuvre à la date de référence (1<sup>er</sup> juillet 2003) et ce, par sondage.
- La ville est ensuite divisée en petites unités regroupant des immeubles dont les caractéristiques sont similaires (unités de voisinage).
- Les ventes d'immeuble qui ont été faites dans les trois (3) dernières années sont analysées dans chacune des unités de voisinage. S'il n'y a pas eu de vente, on cible une unité similaire contenant des ventes.
- On établit ainsi la valeur moyenne du marché pour chacune des unités de voisinage.
- Pour les autres catégories, d'autres méthodes sont utilisées qu'il serait trop long de décrire ici.

## Évaluation de votre propriété (suite)

### Éléments à retenir :

La valeur établie par l'évaluateur municipal devrait représenter la valeur la plus probante d'une vente libre de tout lien à la date d'évaluation (le 1<sup>er</sup> juillet 2003). Cette valeur servira de base à la taxation municipale jusqu'en 2007 à moins que vous fassiez des changements à votre immeuble.

Si toutefois vous étiez en désaccord avec l'évaluation apparaissant sur votre compte de taxes 2005, vous aurez jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2005 pour déposer une demande de révision. Les instructions concernant cette demande figurent à l'endos de votre compte de taxes.

**Vous avez des questions ?** Le personnel de l'Unité de l'évaluation se fera un plaisir d'y répondre au **370-4333**.

**MA  
VILLE**  
*C'est ici!*

**AVIS D'ÉVALUATION**

**Ville de Salaberry-de-Valleyfield**  
81, rue Sainte-Cécile  
Salaberry-de-Valleyfield  
(Québec) J6T 1L8

DESIGNÉ MUNICIPAL RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION

RÔLE TRIENNAL

DATE DE L'ANN

**CALCUL DE LA VALEUR UNIFORMISÉE**

VALEUR INSCRITE

DATE DU MARCHÉ

PROPORTION MÉDIA

FACTEUR COMPARATIF

VALEUR UNIFORMISÉE

**CATÉGORIES D'IMMEUBLES**

VAGUE

LOGEMENTS OU PLUS

INDIVIDUEL

## Le monoxyde de carbone

### • Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ? •

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore et inodore. Comme vous ne pouvez ni le voir, ni le goûter, ni le sentir, il peut être dangereux avant même que vous n'ayez constaté sa présence.

Il est dangereux surtout lorsqu'il se trouve dans un environnement fermé comme votre résidence. C'est un gaz qui s'accumule rapidement dans le sang et remplace l'oxygène dans votre organisme.

### • D'où provient le monoxyde de carbone ? •

Les sources potentielles du monoxyde de carbone dans les maisons sont, entre autres, les appareils à combustion de matières organiques comme le bois, l'huile à chauffage, le gaz naturel, le gaz propane et l'essence automobile.

### • Pourquoi avons-nous des problèmes avec le monoxyde de carbone aujourd'hui ? •

Par le passé, nos ancêtres chauffaient les maisons au bois, sans problème. À cette époque les maisons n'étaient pas aussi étanches, les fenêtres, portes et murs laissaient passer beaucoup d'air.

Aujourd'hui les maisons sont très étanches et très bien isolées. La prise d'air devient la seule entrée d'air pour permettre le bon fonctionnement de l'appareil.

### • Comment éviter l'accumulation de monoxyde de carbone dans la maison ? •

Lorsque vous utilisez un appareil qui produit du monoxyde de carbone, il faut prévoir une cheminée bien propre et dégagée qui favorise l'évacuation des gaz de combustion ainsi qu'une prise d'air extérieure pour alimenter le brûleur de l'appareil ou la combustion du foyer. Donc, si votre cheminée évacue 20 m<sup>3</sup> d'air à l'extérieur, il faut prévoir en faire entrer 20 m<sup>3</sup> par la prise d'air.

### • Comment reconnaître les symptômes d'intoxication ? •

Les symptômes peuvent être semblables à ceux de la grippe. Ils peuvent être des maux de tête, de la fatigue, des étourdissements et de la confusion.

## Le monoxyde de carbone (suite)

**MA  
VILLE**  
*C'est ici!*

### **Pourquoi le BBQ doit-il toujours rester à l'extérieur de la maison ?**

Le BBQ est un appareil qui nous rend de très bons services pour la cuisson de nos aliments.

Il est aussi un très bon producteur de monoxyde de carbone. C'est pourquoi il faut l'utiliser exclusivement à l'extérieur.

Comme vous le savez déjà, la bouteille de propane ne doit jamais être remise à l'intérieur d'une maison ou d'un cabanon.

Advenant une fuite de gaz propane provenant de la bouteille remise à l'intérieur, il y aurait un risque d'intoxication et un risque d'incendie.

### **Et le garage...**

Souvent le garage est utilisé pour remiser et réparer le moteur de la tondeuse, de la souffleuse et de l'automobile. On y retrouve aussi des liquides inflammables comme la peinture, l'essence et les solvants.

De là l'importance de bien ventiler le garage surtout lorsqu'on y travaille. Si vous devez faire fonctionner un moteur, assurez-vous que la porte du garage soit toute grande ouverte pour éviter une intoxication au monoxyde de carbone.

### **Existe-il un moyen pour être alerté de la présence de monoxyde de carbone ?**

Oui, aujourd'hui il existe plusieurs modèles de détecteurs de monoxyde. Il est suggéré de l'installer près des chambres. Il est important de bien lire les instructions du fabricant sur le fonctionnement pour éviter des fausses alertes.

### **Que faire si votre avertisseur de monoxyde de carbone est en alerte ?**

Communiquez avec le Service de sécurité incendie par l'intermédiaire de votre centrale **9-1-1**.

## Contrôle et garde des petits animaux

### • Ce qu'il faut savoir •

Maintenant, une seule réglementation pour tout le territoire de Salaberry-de-Valleyfield.

Toute personne qui se trouve dans l'une ou l'autre des situations suivantes est nommée «gardien» :

- l'animal lui appartient;
- elle garde l'animal pour un tiers;
- elle le tolère sur le terrain ou dans l'immeuble qu'elle occupe;
- elle l'accompagne;
- elle pose à l'égard de cet animal des gestes comme si elle était son maître.

Tout gardien d'un chien doit le faire enregistrer et se procurer une licence au coût de 15 \$ par chien auprès du contrôleur animalier lors de la vente par porte-à-porte. Vous pouvez également en faire la demande en communiquant avec le Service de la gestion de l'environnement et des travaux publics au **370-4820**.

Il est interdit de garder plus de 3 animaux (chiens ou chats ou une combinaison des 2 à la fois) par unité de logement.

Il est également interdit d'avoir en sa possession, de garder, de vendre, d'offrir en vente ou de donner un ou des chiens de race «Pittbull» ainsi que tout chien hybride issu d'un chien de cette race ou tout chien de race croisée.

Les serpents et les reptiles venimeux ou carnivores sont aussi inclus dans cette interdiction.



## Contrôle et garde des petits animaux (suite)

**MA VILLE**  
*C'est ici!*

### • Une question de respect ... •

Les lieux, parcs publics ou bâtiments propriétés de la Ville sont interdits aux chiens, tenus en laisse ou non, sauf aux endroits spécifiquement autorisés par une signalisation à cet effet.

Lors de vos déplacements, vous devez toujours tenir votre chien en laisse et être muni d'un sac en plastique puisque vous êtes responsable des excréments de votre animal.

Le propriétaire ou gardien du chien doit s'assurer que les aboiements ou hurlements ne troublent pas la paix du voisinage; qu'il ne morde pas une personne ou un autre animal et enfin qu'il ne cause aucun dommage.



Si l'une ou l'autre des situations précédentes vous importune, une requête peut être présentée auprès du Service de la gestion de l'environnement et des travaux publics, selon l'horaire régulier.

Information • Service de la gestion de l'environnement  
et des travaux publics • 370-4820

# Service récréatif et communautaire

## La bibliothèque Armand-Frappier

secteur Saint-Timothée et

secteur Salaberry-de-Valleyfield

### L'aventure vous attend !

Partez à la découverte du monde, des grandes innovations et des plus belles histoires qui soient.

#### • Votre bibliothèque en réseau ... ! •

Vous avez accès aux collections des deux bibliothèques. Si le document que vous désirez emprunter est disponible dans l'autre bibliothèque, vous n'avez qu'à nous le demander.

#### Les deux bibliothèques en réseau, c'est ...

- 120 000 volumes
- 500 films vidéos
- 500 cédéroms
- plus de 1 000 CD
- un centre de généalogie et d'histoire locale
- un centre d'information juridique
- 2 centres d'accès communautaire (recherche et formation)
- des postes Internet
- etc...

#### • Heure du conte •

«Dis ... tu veux me raconter une histoire ?»

Afin de répondre à cette demande, faites-vous aider par les animatrices dynamiques de la bibliothèque Armand-Frappier. L'heure du conte ... pour que l'imagination de vos tout-petits fleurisse.

Dates : 6 octobre, 10 novembre et 8 décembre

Lieu : Bibliothèque Armand-Frappier

Coût : Gratuit

Inscription : À compter du 1<sup>er</sup> septembre au 370-4860

Clientèle : Enfants abonnés de 3 à 5 ans



#### • Centre d'accès communautaire / Navigation sur Internet •

Plusieurs postes informatiques sont disponibles dans les deux bibliothèques. Prenez note que les enfants devront avoir une permission écrite des parents (formulaire disponible sur place).

Coût : 1 \$ pour un bloc de 2 heures



## La bibliothèque Armand-Frappier (suite)

secteur Saint-Timothée et  
secteur Salaberry-de-Valleyfield

**MA  
VILLE**  
*C'est ici!*

### • En train de lire - 3<sup>e</sup> édition •

Le projet de lecture collective «En train de lire» regroupe les amoureux du livre autour d'un roman choisi. Faites partie de ce train de lecture et participez aux rencontres thématiques (conférences, musique, gastronomie).

Information et inscription au comptoir de prêt de la bibliothèque Armand-Frappier.



#### **Secteur Saint-Timothée**

4949, boul. Hébert • 371-6854  
[biblio.a.frappier@colval.qc.ca](mailto:biblio.a.frappier@colval.qc.ca)

#### **Secteur Salaberry-de-Valleyfield**

80, rue Saint-Thomas • 370-4860  
[biblio.a.frappier@colval.qc.ca](mailto:biblio.a.frappier@colval.qc.ca)

#### **Horaire (dès le 7 septembre)**

Lundi et mardi : 12 h à 18 h  
Mercredi, jeudi et vendredi : 12 h à 20 h  
Samedi : 10 h à 16 h  
Dimanche : FERMÉ

#### **Horaire (dès le 7 septembre)**

Lundi au vendredi : 8 h à 20 h  
Samedi et dimanche : 10 h à 16 h



# Service récréatif et communautaire

## La carte du citoyen

### La carte du citoyen est offerte à tous les résidents de la Ville

La carte du citoyen est une **pièce d'identité** permettant à son détenteur, résident d'un des trois secteurs de Salaberry-de-Valleyfield, d'obtenir certaines réductions, notamment dans les situations suivantes :

- inscription aux activités offertes par les organismes jeunesse reconnus par le Service récréatif et communautaire;
- patinage libre à l'intérieur;
- baignade libre à l'intérieur;
- Les P'tits dimanches.



### Accès gratuit à la bibliothèque Armand-Frappier (secteur Saint-Timothée et secteur Salaberry-de-Valleyfield)

#### • Durée •

La carte est valide pour deux (2) ans à compter de la date d'émission.

#### • Coût •

La carte est émise au coût de 3 \$ (exempt de taxes) qu'il s'agisse d'un renouvellement ou d'un remplacement.

#### • Preuves exigées •

- **pièce d'identité** : carte d'assurance-maladie et
- **preuve de résidence\*** : permis de conduite, compte de taxes.

*\*À défaut de détenir l'une ou l'autre des 2 preuves de résidence mentionnées précédemment, un compte de téléphone ou d'électricité du mois courant peut être accepté.*

#### Enfant (16 ans et moins)

En plus de ces preuves, le parent **doit accompagner** l'enfant et **doit présenter un bulletin récent** ou une carte d'étudiant.

#### • Où et quand se la procurer •

#### Bibliothèque Armand-Frappier

##### Secteur Saint-Timothée

4949, boul. Hébert • 371-6854

##### Horaire (dès le 7 septembre)

Lundi et mardi : 12 h à 18 h

Mercredi, jeudi et vendredi : 12 h à 20 h

Samedi : 10 h à 16 h

Dimanche : FERMÉ

##### Secteur Salaberry-de-Valleyfield

80, rue Saint-Thomas • 370-4860

##### Horaire (dès le 7 septembre)

Lundi au vendredi : 8 h à 20 h

Samedi et dimanche : 10 h à 16 h

#### Point de service

Secteur Saint-Timothée

4949, boul. Hébert • 371-4001

##### Horaire

Lundi, mardi et jeudi : 13 h à 16 h

Mercredi : 13 h à 19 h

La photo est prise sur place

Information • Service récréatif et communautaire • 370-4390

## Le Salon des bénévoles

• 17 et 18 septembre •

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield et l'École de la Baie Saint-François, en collaboration avec le Centre d'action bénévole de Valleyfield et la Corporation de développement communautaire sont fiers de vous inviter au Salon des bénévoles. Vous désirez vous impliquer dans votre communauté... les bénévoles vous lancent l'invitation à vous joindre à eux.

**MA  
VILLE**  
*C'est ici!*

# Salon des bénévoles 2004

**CENTRE  
VALLEYFIELD**

**Vendredi, le 17 septembre**

**12 h 30 à 21 h**

**Samedi, le 18 septembre**

**12 h 30 à 17 h**

**Coup de main recherché  
pour l'avenir du bénévolat !**



# Service récréatif et communautaire

## Activités socio-culturelles

### • Les P'tits dimanches •

Offrez à vos enfants des spectacles spécialement conçus pour eux.  
Les P'tits dimanches ... de grandes sorties pour vos tout-petits !

Période : Septembre 2004 à mai 2005

Heure : 14 h

Lieu : Salle Albert-Dumouchel

Coût : 9 \$ à 15 \$ selon le spectacle

Rabais de 2 \$ à l'achat d'un billet avec la carte du citoyen

Trio : 3 spectacles différents pour 18 \$ avec la carte du citoyen

Pour obtenir ces réductions, vous devez vous procurer vos billets à l'avance à la billetterie de Valspec durant les heures régulières d'ouverture.

Info : Valspec • 373-5794

Internet : [www.valspec.com](http://www.valspec.com)

### • Expo-Concours de l'Association Valédar •

Laissez-vous imprégner de l'imaginaire et du talent d'artistes en art visuel provenant du Sud-est et même d'un peu plus loin.

Dates : 18, 19, 25 et 26 septembre

Heure : 12 h à 17 h

Lieu : Centre communautaire du parc Sauvé

Coût : Gratuit

Info : 370-4390

### • Souper spectacle de l'Harmonie •

Venez fêter Noël avec les musiciens de l'Harmonie de Salaberry-de-Valleyfield qui vous ont préparé un menu musical empreint de chants traditionnels et populaires.

Date : Samedi 4 décembre

Heure : 18 h

Lieu : À confirmer

Info : Richard Normandeau • 763-5871

### • Concert de Noël de l'AQDR et du SRC •

Pour une 20<sup>e</sup> année consécutive, ce moment magique vous emportera sur les plus beaux airs de Noël. Venez vivre la tradition au rythme d'artistes de chez nous.

Date : Dimanche 5 décembre

Heure : 13 h 30

Lieu : Salle Albert-Dumouchel

Coût : Denrées non-périssables

Info : SRC • 370-4390

## Activités socio- culturelles (suite)



**MA  
VILLE**  
C'est ici!

### • Conférences de l'AUTAM •

L'Université du troisième âge vous permet d'élargir vos connaissances.

#### 1<sup>er</sup> programme • L'entre deux guerres froides (1960-1980)

Horaire : Mercredi de 13 h 30 à 16 h  
du 15 septembre au 1er décembre

#### 2<sup>e</sup> programme • Le déclin de l'empire de Chine

Horaire : Lundi de 13 h 30 à 16 h  
du 27 septembre au 22 novembre

#### 3<sup>e</sup> programme • Prélude à la révolution tranquille au Québec

Horaire : Jeudi de 13 h 30 à 16 h  
du 30 septembre au 18 novembre

Lieu : Club Nautique de Valleyfield (410, rue Victoria)

Inscription : 1<sup>er</sup> septembre de 13 h 30 à 15 h

Info : Lucette Tétreault • 371-8364 / Gérald Pinsonneault • 373-2168

### • Société d'histoire et de généalogie de Salaberry •

L'histoire, la généalogie ... pour découvrir nos racines, nos coutumes et les personnalités qui ont influencé notre milieu.

#### *Jasons généalogie*

Date: Samedi 20 novembre

Heure: 13 h à 16 h

Lieu: Bibliothèque Armand-Frappier (secteur Salaberry-de-Valleyfield)

Info : Michel Paquette • 371-5534

### • Musée des Deux-Rives •

Activités culturelles et expositions diverses vous attendent cet automne. Surveillez les journaux locaux pour les détails entourant la programmation du Musée des Deux-Rives.

Info : 370-4855

### • Visite du circuit patrimonial •

Le circuit patrimonial vous invite à découvrir l'histoire de ceux et celles qui sont à la base de notre fierté d'être campivallensien.

Brochure d'accompagnement : 2 \$ Guide patrimonial «Reflets campivallensiens» : 22 \$

#### Points de vente :

Librairie Boyer  
10, rue Nicholson (guide)

Service récréatif et communautaire  
75, rue Saint-Jean-Baptiste (brochure et guide)  
Info : SRC • 370-4390

# Service récréatif et communautaire

## Activités sportives

### • Baignade libre •

Prolongez l'été et sortez vos maillots !

Aucune inscription ou réservation n'est requise. Il suffit de vous présenter selon l'horaire indiqué.

Période : 14 septembre 2004 au 4 juin 2005

Lieu : Cité des Arts et des Sports (100, rue Saint-Thomas)

Coût : 1,40 \$ Enfant (0-16 ans)

2,40 \$ Étudiant (17 ans et + avec carte)

3,10 \$ Adulte (18 ans et +)

**50% de réduction sur présentation de la carte du citoyen**

Info : 373-6573 ou 373-8050

### BAIGNADE LIBRE

**Mardi, jeudi et vendredi : 15 h 15 à 16 h 45**

**Samedi : 13 h 30 à 15 h 30**

**Journées spéciales : 13 h à 16 h**

**24 septembre, 11 et 22 octobre, 19 et 26 novembre**

### • Les Braves (Ligue de hockey junior AAA) •

Plus qu'une invitation à une soirée de hockey, vous êtes invité à faire partie d'une longue tradition où les fantômes des joueurs d'hier veillent sur les vedettes d'aujourd'hui.

Horaire : Août 2004 à mars 2005

Tous les jeudis à 19h30

**Le calendrier des joutes est disponible à l'aréna**

Lieu : Aréna Salaberry (158, rue Nicholson)

Coût : 7 \$ / adulte

6 \$ / âge d'or

5 \$ / étudiant

2 \$ (moins de 12 ans)

(argent remis à la Fondation Canadian Tire)

Info : Bureau des Braves • 267-3349

Courriel : [promotions@braves.qc.ca](mailto:promotions@braves.qc.ca)

Internet : [www.braves.qc.ca](http://www.braves.qc.ca)



## Activités sportives (suite)



**MA  
VILLE**  
*C'est ici!*

### • Les 15 kilomètres de l'Astragale •

Ne manquez pas la 25<sup>e</sup> édition de cet important événement sportif et familial présidé par Dominic Sauvé, athlète de niveau national de kayak de vitesse.

Soyez de la fête !

Date : Dimanche 3 octobre

Coût : 1 km, 1,6 km (circuit scolaire) : 3 \$ / enfant  
4 \$ / accompagnateur

5 km et 15 km : 12 \$ (avant le 26 septembre)  
17 \$ (après le 26 septembre)

2 km (marche ou course) : 5 \$

Départ : École de la Baie St-François

Info : Robert Sauvé • 371-0542

Courriel : [www.lastragale.suroit.com](http://www.lastragale.suroit.com)

Un porte-clefs sera offert aux coureurs et les enfants inscrits au 1 km ou au 1,6 km se verront remettre une médaille de participation.

### • Activités sportives jeunes et adultes •

Vous avez manqué les inscriptions communes tenues dernièrement (gymnastique, patinage artistique, natation, hockey mineur, soccer et badminton) ? Ne vous en faites pas, vous pourrez communiquer avec les responsables d'activités selon les coordonnées suivantes :

#### **Badminton**

Club de badminton Élite de Valleyfield  
Denis Thomas • 373-0987

#### **Badminton adulte**

Club de badminton Campi Volant  
Claude St-Jean • 225-6938

#### **Entraînement et nage de compétition**

Club aquatique Salaberry  
Robert Clément • 370-1463

#### **Gymnastique**

Club de gymnastique CampiAgile  
Local • 370-4494

#### **Hockey**

Association du hockey mineur  
Local • 371-2142

#### **Patinage artistique**

Club de patinage artistique  
Hélène Legault • 377-0816

#### **Tennis de table**

Jean-François Gagné • 371-2141

#### **Soccer**

Association de soccer  
Jean Lemire • 373-8226

# Service récréatif et communautaire

## Activités sportives (suite)

### • Patinage libre à l'intérieur •

Vous êtes un amateur de sport d'hiver ? Étirez votre saison de patinage grâce aux trois (3) arénas du territoire.

#### **Secteur Saint-Timothée (Centre sportif et culturel)**

##### **Patinage libre**

Période : 28 septembre 2004 au 14 avril 2005

Horaire : Mardi et jeudi

14 h à 16 h

#### **Journées spéciales au Centre sportif et culturel**

11 et 22 octobre

19 et 26 novembre

10 h à 12 h

#### **Hockey libre**

Période : 27 septembre 2004 au 15 avril 2005

Horaire : Lundi, mercredi et vendredi

14 h à 16 h

---

#### **Secteur Salaberry-de-Valleyfield**

Période: 27 septembre 2004 au 24 mars 2005

#### **Aréna Salaberry**

Horaire : Mardi et jeudi

13 h 30 à 14 h 30

#### **Aréna du Centre civique**

Horaire : Lundi, mercredi et vendredi

13 h 30 à 14 h 30

Dimanche

15 h à 16 h

#### **Journées spéciales au Centre civique**

11 et 22 octobre : 13 h à 16 h

19 et 26 novembre : 13 h à 16 h

*Les journées spéciales et l'horaire régulier peuvent être soumis à des changements sans préavis.*





## Babillard

**MA  
VILLE**  
*C'est ici!*

### • Voitures antiques •

Amateurs de belles voitures, ne manquez pas cet événement très attendu. Venez discuter avec des collectionneurs et admirer de véritables bijoux sur roues. Amateurs de voitures ... venez vivre une journée inoubliable !

Date : Dimanche 5 septembre (remis au lendemain en cas de pluie)  
Heure : 7 h à 17 h  
Lieu : Parc Sauvé  
Coût : 3 \$ visiteurs (12 ans et moins, gratuit)  
5 \$ exposants  
Info : Daniel Messier • 601-5687 ou 373-1497

### • Bingo •

Joignez les centaines d'amateurs de bingo venus tenter leur chance. Tout en vous amusant, vous aiderez les organismes du milieu qui se voient remettre les profits générés par cette activité (Bingo en réseau de Loto-Québec dans les 2 salles).

#### **Secteur Saint-Timothée**

Horaire : Lundi à 19 h  
Lieu : Centre sportif et culturel  
4949, boul. Hébert  
Info : 371-4156

#### **Secteur Salaberry-de-Valleyfield**

Horaire : Lundi au dimanche à 19 h 15  
*Le jeudi, un bingo a aussi lieu au sous-sol de l'Église Sacré-Cœur*  
Lieu : Centre des loisirs Notre-Dame-de-Bellerive (Centre civique)  
84, rue Marquette  
Info : 370-4890

### • Télé-bingo •

Le Centre d'action bénévole de Valleyfield et la station de télévision COGÉCO vous offrent l'opportunité de pratiquer votre loisir préféré dans la chaleur de votre foyer.

Période : 22 septembre au 15 décembre 2004  
5 janvier au 15 juin 2005  
Horaire : Tous les mercredis à 19 h 30  
Info : Centre d'action bénévole • 373-2111

## Babillard (suite)

### • Pré-maternelle «Centre des petits moussaillons» •

Le Centre des petits moussaillons ... un lieu privilégié rempli d'activités excitantes, éducatives et artistiques.

Clientèle : 3 à 5 ans

Période : Mi-septembre 2004 à fin mai 2005

Lieu : Centre Saint-Eugène (29, rue Rolland)

Coût : 2 ou 3 demi-journées (60 \$ ou 80 \$ par mois)

Info : 373-3051

### • Brunch Bébé Layette •

Profitez d'un bon repas, en famille ou entre amis, dans une ambiance country et contribuez à offrir des vêtements aux jeunes enfants de familles démunies.

Hi ha!

Date : Dimanche 17 octobre

Heure : 10 h à 13 h 30

Lieu : Club Nautique de Valleyfield

Coût : 8 \$ Adulte / 3 \$ Enfant de 3 à 12 ans

Info : Francine Bilodeau • 373-5828

Armande St-Onge • 371-0934

### • OVPAC •

#### Soirée 20<sup>e</sup> anniversaire et Brunch annuel

Ces 2 activités de financement de l'Organisation de Valleyfield pour les personnes atteintes de cancer vous en mettront plein la vue. Inscrivez ces 2 dates à votre agenda.

20 ans d'amour ... ça se fête !

#### Soirée 20<sup>e</sup> anniversaire (5 à 7 et spectacle)

Date : Vendredi 12 novembre

Lieu : Restaurant du Boulevard

#### Brunch annuel

Date : Dimanche 28 novembre

Heure : 10 h à 14 h

Lieu : Église St-Pie X (Grande-Île)

Info : Pierrette Sanschagrin • 371-5400

## Services à la communauté



**MA  
VILLE**  
C'est ici!

### • Centres d'accès communautaire •

Transformez-vous en explorateur de l'ère moderne et partez à la conquête de la planète grâce à Internet et aux centres d'accès communautaire campivallensiens.

Pour obtenir l'horaire, communiquez avec le centre d'accès de votre choix.

À un clic de la planète !

#### **Secteur Saint-Timothée**

- Bibliothèque Armand-Frappier  
4949, boul. Hébert • 371-6854
- Résidences Gabriel  
5370, boul. Hébert • 371-2033
- Salle communautaire Nitro  
30, rue Jeanne-d'Arc • 371-7594

#### **Secteur Salaberry-de-Valleyfield**

- Bibliothèque Armand-Frappier  
80, rue Saint-Thomas • 370-4860
- D'main de femmes  
11, rue de la Fabrique • 371-1500
- Maison familiale  
195, rue Salaberry • 373-9116

### • Vente de garage extérieure •

Partez à la course aux aubaines ou transformez-vous en vendeur !  
Ne manquez pas ces fins de semaine remplies de discussions et de trouvailles.

**Bellerive ouest (ouest de la rue Maden), secteur Grande-Île, secteur Saint-Timothée**

4 et 5 septembre

(en cas de pluie, reportée au 18 et 19 septembre)

**Côté sud de l'ancien canal et Bellerive est (est de la rue Maden)**

11 et 12 septembre

(en cas de pluie, reportée au 25 et 26 septembre)

**Aucun permis n'est requis**

**Information • Service récréatif et communautaire • 370-4390**

# Service récréatif et communautaire

## Services à la communauté (suite)

### • Cours sur le budget familial •

Contrôlez vos finances grâce à l'ACEF du Haut Saint-Laurent qui met à votre disposition des cours sur la planification d'un budget familial.

Dates : 22 et 29 septembre  
6, 20 et 27 octobre

Heure : 19 h à 22 h

Lieu : Centre Garneau (28, rue Saint-Paul)

Coût : 40 \$ par personne ou par couple (documentation fournie)

Info : ACEF • 371-3470

### • Bureau d'information touristique •

Pour planifier vos prochaines vacances au Québec ou vos randonnées dans la région, les professionnels de l'Office du tourisme du Suroît sont là pour vous.

#### **Horaire du bureau permanent (1155, boul. Mgr Langlois)**

Du 29 août au 6 septembre  
Tous les jours : 9 h à 19 h

Du 7 septembre au 11 octobre  
Tous les jours : 9 h à 16 h 30

Du 12 octobre au 17 décembre  
Lundi au vendredi : 9 h à 16 h 30

Info : Office du tourisme du Suroît • 377-7676  
Sans frais : 1-800-378-7648

Courriel : [info@tourisme-suroit.qc.ca](mailto:info@tourisme-suroit.qc.ca)

Internet : [www.tourisme-suroit.qc.ca](http://www.tourisme-suroit.qc.ca)

## Services à la communauté (suite)

### • Cours divers •

#### **Secteur Saint-Timothée**

*Des cours pour prendre soin de vous !*

#### **Aérobic, step et tae-boxe**

Période : 13 septembre au 29 novembre

Lieu : École Marie-Rose

5383, boul. Hébert

Info : Denyse Griffiths • 370-3328

#### **Peinture à l'huile, broderie, tissage, courtépointe, etc. (pour les membres)**

Info : Cercle des Fermières

Claudette LaSalle • 371-9557

#### **Jiu-jitsu (autodéfense)**

Période : 9 septembre au 16 décembre

Lieu : Salle communautaire

30, rue Jeanne-d'Arc

École Élisabeth-Monette

10, rue Kent

Info : Denis Piché • 373-6721

Cours de jour (adultes) et de soir  
(enfants et adultes) disponibles

#### **Peinture à l'huile**

Période : 20 septembre au 27 novembre

Lieu : Centre sportif et culturel

4949, boul. Hébert

Info : Réjane Latreille • 371-0695

Cours disponibles pour enfants,  
ados et adultes.

#### **Scouts**

Période : Septembre à juin

Info : Gaétan Trudel • 763-1566

#### **Secteur Salaberry-de-Valleyfield**

#### **Cité des arts et des sports**

Là où le loisir sportif et culturel est roi depuis plus de 35 ans ...

100, rue St-Thomas • 373-6573

#### **Activités pour les jeunes**

- Cours de natation
- Plongeon
- Plongée en apnée
- Jeune sauveteur
- Cours spécialisés pour devenir sauveteur
- Karaté Shotokan (Denis Plante)
- Cours de dessin et pastels
- Cours de peinture à l'huile
- Cours de gardiens avertis

#### **Activités pour les adultes**

- Cours pré et postnatals en piscine
- Aquaforme
- Aqu'Adulte
- Plongée sous-marine
- Yoga prénatal

#### **Activités pour les 55 ans et plus**

- Natation
- Gymnastique douce

#### **Salle d'entraînement**

- Appareils d'exercices
- Appareils cardio
- Aérobic et tae-boxe
- Bain sauna
- Bain tourbillon

Pour info • 373-1087



**MA  
VILLE**  
C'est ici!

*Pour la baignade libre, voir page 22*

# Service récréatif et communautaire

## Votre agenda loisir

### • SEPTEMBRE •

- Les Braves (ligue de hockey junior AAA) Août à mars
- Voitures antiques 5 septembre
- Vente de garage : 4 et 5 septembre  
- Bellerive ouest (si pluie, remis au 18 et 19 septembre)  
- secteur Saint-Timothée  
- secteur Grande-Île
- Vente de garage : 11 et 12 septembre  
- coté sud de l'ancien canal (si pluie, remis au 25 et 26 septembre)  
- Bellerive est
- Conférences de L'AUTAM 15 septembre au 1<sup>er</sup> décembre
- Salon des bénévoles 17 et 18 septembre
- Baignade libre 14 septembre au 4 juin
- Expo-concours de l'Association Valédar 18, 19, 25 et 26 septembre
- Les P'tits dimanches Septembre à mai
- Début des cours sur le budget familial (ACEF du Haut Saint-Laurent) 22 septembre

### • OCTOBRE •

- Les 15 kilomètres de l'Astragale 3 octobre
- Brunch Bébé Layette 17 octobre

### • NOVEMBRE •

- Jasons généalogie (Société d'histoire et de généalogie de Salaberry) 20 novembre
- Soirée 20<sup>e</sup> anniversaire de l'OVPAC 12 novembre
- Brunch de l'OVPAC 28 novembre

### • DÉCEMBRE •

- Souper spectacle de l'Harmonie 4 décembre
- Concert de Noël de l'AQDR 5 décembre

# Un p'tit rappel



MA  
VILLE  
*d'estrie*

## • Bacs de recyclage •

Le bac de recyclage est gratuit pour les nouveaux occupants d'un lieu mais des frais de 8 \$ plus taxes sont exigés pour le remplacement d'un bac (brisé ou volé) ou pour un second bac.

- Service de la gestion de l'environnement et des travaux publics  
100, jetée Victoria • 370-4820
- Point de service, secteur Saint-Timothée  
4949, boul. Hébert • 371-4001

## • Gros rebuts •

Les gros rebuts (réfrigérateur, poêle, sofa, matelas, etc...) doivent être déposés en bordure de la rue et ramassés lors de la cueillette régulière des ordures ménagères. Un seul gros rebut par semaine, par résidence.

## • Économie d'eau potable •

### Quelques trucs pour économiser l'eau potable à l'intérieur :

- Les robinets d'éviers et de bains fuient ... cela se répare souvent en changeant tout simplement le joint circulaire ou la rondelle à l'intérieur du robinet.
- Installer une toilette à faible volume (6 litres par utilisation) peut faire économiser de 10% à 20% de toute l'eau utilisée à l'intérieur.
- Prendre des douches rapides plutôt qu'un bain.
- Fermer le robinet lorsque vous vous brossez les dents ou lorsque vous vous rasez.
- Pour de l'eau toujours fraîche, conserver une bouteille d'eau au réfrigérateur.
- Laver les légumes dans une cuvette ou dans l'évier partiellement rempli plutôt qu'à l'eau courante. Réutiliser l'eau de lavage des légumes pour arroser les plantes.
- Ne démarrer le lave-vaisselle que lorsqu'il est plein.

## Cartouche

Coordination : Danielle Prieur  
Rédaction : Ginette Hébert  
Michel Vallée  
Recherche : Ginette Hébert  
Sylvie Péladeau  
Michel Vallée  
Graphisme : EurêkArt  
Impression : Copie Expert  
Distribution : Journal Le Soleil  
Tirage : 19 500 copies

Le bulletin municipal est également disponible en mode consultation sur notre site Internet sous la rubrique Bulletin municipal et programmation des activités de la page d'accueil à l'adresse suivante : [www.ville.valleyfield.qc.ca](http://www.ville.valleyfield.qc.ca)

Profitez de votre visite sur le site pour nous transmettre vos commentaires et suggestions ou encore en composant le **370-4770 poste 4856**.

# À conserver

## Information générale ..... 370-4300

Appels d'offres et approvisionnements. . . 370-4824

Bibliothèque Armand-Frappier :

• *secteur Saint-Timothée* . . . . . 371-6854

• *secteur Salaberry-de-Valleyfield* . . . . . 370-4860

Cabinet du maire. . . . . 370-4819

Communications. . . . . 370-4875

Contentieux. . . . . 370-4304

Cour municipale. . . . . 370-4810

Direction générale. . . . . 370-4800

Eau et environnement. . . . . 370-4839

Greffe. . . . . 370-4304

Ingénierie . . . . . 370-4844

Paiement des fournisseurs . . . . . 370-4323

Perception des taxes . . . . . 370-4330

Point de service (secteur Saint-Timothée) . . . 371-4001

Ressources humaines . . . . . 370-4805

Sécurité incendie. . . . . 370-4750

Service récréatif et communautaire . . . . 370-4390

Taxation (évaluation) . . . . . 370-4333

Travaux publics . . . . . 370-4820

(bris d'aqueduc, collecte des ordures ménagères, recyclage,  
animaux nuisibles, errants ou morts, licence de chien)

Urbanisme et permis. . . . . 370-4310

(construction, rénovation, piscine et abri d'auto)

Sûreté du Québec (police). . . . . 370-4350

**Urgence et ambulance. . . . . 911**